

Séance du 12 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 9.

Votants : 9

Objet : Vote du Budget Primitif 2021 – Commune de Bats

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 08/04/2021**Présents** : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaelle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN**Absent excusé** : Marie-Blanche JOLY

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Karine LESPIAU.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif pour l'année 2021 ;

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** :- **ARRETE** le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2021 comme suit :

COMMUNE DE BATS	DEPENSES	RECETTES
Investissement	157 476 €	157 476 €
Fonctionnement	351 054 €	351 054 €
TOTAL BUDGET	508 530€	508 530€

Fait et délibéré les Jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc